

Compte-rendu de l'assemblée générale 2006 **vendredi 24 novembre 2006 (à l'auberge de Presles)**

Étaient présents : Arnaud Bruno, Becker Arnaud, Begou Brice, Begou Bruno, Brass Philippe, Destombes Simon, Duhaut Dominique, Fara Bruno, Gendey Romain, Ghesquiers Yves, Glée Nicolas, Gravier Bernard, Guérin Renée, Pin Ludovic, Sordello Ezio, Vigier Claude, ainsi que : Goust Bernard (adjoint au maire de Presles), Mr. Potié (maire d'Izeron et vice-président de la CCBI), Rocheblave Mathieu (charge de mission au PNRV).

Étaient excusés : Gaillot Robert, Ray Daniel, Sentis Henri-Jacques (maire de Choranche), Taffin Sandrine (adjointe au maire de Choranche).

Ordre du jour

- Bilan des activités (DD) ;
- Bilan financier (PB) + demandes de subvention ;
- Conflits d'usage sur les falaises (DD) ;
- Classement du site au patrimoine mondial de l'UNESCO ;
- Équipement : projets pour 2007 ;
- Élection des membres du bureau ;
- Questions diverses.

Remerciements

En préambule, Dominique Duhaut souhaite remercier les personnes qui se sont investies dans les tentatives de règlement des conflits d'usage sur les falaises de Presles.

- Les élus des communes (Henri-Jacques Sentis, Sandrine Taffin pour Choranche et Michel Villard, Bernard Goust pour Presles) ;
- Mathieu Rocheblave (PNRV) ;
- La présence des associations (FFME, CAF) ;
- Bruno Arnaud, Bernard Gravier et Dominique Nardin pour leurs actions au niveau du règlement du problème des parkings.

Bilan des activités 2006

- Équipement
 - Bruno Fara : voie en cours d'équipement à gauche d'Idéfix ;
 - Bernard Gravier : nouvelle voie entre la Robert Philibert et Végétaline, développement du site sportif Daladom ;
 - Philippe Brass : voies en cours d'équipement entre les 3 Fissures et Éole, et entre Les Touffes et Dumka ;
 - Ezio : projet de rééquipement d'Anti-Crash ;
 - Ludovic Pin : projet d'une nouvelle voie à gauche de Lakukichu.
- Conflits d'usage
 - Février 2006 : 1ère réunion en mairie de Choranche ;
 - Avril 2006 : réunions en mairie de Presles avec 3 propriétaires et sur le terrain avec la DDE pour les emplacements de parking ;
 - Mai 2006 : réunion de conciliation (propriétaires) en mairie de Choranche ;

Vercors Territoires du Nord-Ouest

Gestion et protection de l'escalade sur les rochers de Presles

- Juin 2006 : réunion avec les fédérations et les associations locales (chez Ludovic Gailledrat) ;
 - Juin 2006 : réalisation d'une carte du foncier autour des falaises (participation au travail du PNRV) ;
 - Août 2006 : réunion bilan au parc ;
 - Septembre 2006 : réunion avec les fédérations et les associations locales (Presles) ;
 - Novembre 2006 : réunion de la commission "Activités Pleine Nature" du parc pour le financement de l'organisation de l'escalade ;
 - Entretien avec le conseiller général Bernard Pérazio ;
 - Contacts avec différents propriétaires en vue de signer une convention avec la FFME ;
 - Analyse du dossier présenté par le notaire Taulier à la réunion de Choranche et courriers en réponse ;
 - Rencontre avec Pierre Sarraz-Bournet (ancien président de la cour d'appel de Grenoble et spécialiste du droit lié à la montagne) et remise d'un dossier sur les problèmes de conflits d'usage. Jean-Marie Leroux a fait l'intermédiaire ;
 - Elaboration d'une affichette d'informations à l'usage des grimpeurs.
- Classement UNESCO
 - Participation aux réunions pour le classement du site (P. Brass et D. Duhaut)
 - Participation à l'élaboration d'un cahier de gestion sur l'activité escalade (D. Duhaut avec F. Hobléa du laboratoire Edytem).

Bilan financier

resultat 2006	Recettes	Dépenses
Cotisations	330,00 €	
subvention CCBI	1 500,00 €	
achats matériel		666,49 €
frais financiers		6,00 €
adhésion FFME		110,00 €
assurance RC		92,79 €
vtno.fr		27,51 €
TOTAL	1 830,00 €	837,96 €

previsionnel 2007	Recettes	Dépenses
Cotisations	350,00 €	
achats matériel		500,00 €
frais financiers		6,00 €

Vercors Territoires du Nord-Ouest
Gestion et protection de l'escalade sur les rochers de Presles

adhésion FFME		120,00 €
assurance RC		100,00 €
vtno.fr		28,00 €
frais AG		150,00 €
frais de bureau		20,00 €
TOTAL	350,00 €	924,00 €
solde CCP au 2/11/2006	1 967,04 €	
réserve	500,00 €	
Trésorerie disponible :	1 467,04 €	

Une demande de subvention va être faite auprès de la CCBI pour 2007.

Conflits d'usage

- Constat
 - Automne 2005 : premiers signes de mécontentement de la famille Bourne (arbres et branches coupées au niveau du 1er virage et au départ du raccourci amenant à ce virage) ;
 - Printemps 2006 : présence de plusieurs membres de cette famille à la bifurcation du chemin rural et de l'accès aux falaises pour interdire le passage aux grimpeurs ;
 - Nombreuses dégradations sur des véhicules (pneus crevés, vitres brisées) et agressions verbales (et physiques ?) sur des grimpeurs.
 - Chute de la fréquentation sur les falaises mesurée au niveau du remplissage des structures d'hébergement : sensible dès le printemps, plus marquée pendant l'été et très forte à l'automne 2006.
- Solutions et perspectives pour l'avenir
 - Une solution a été rapidement trouvée pour le problème du stationnement dans les virages grâce à 3 propriétaires (G. Gauthier, A. Penon, J. Feugier) qui ont prêté gracieusement leurs terrains sur le plateau de Presles ;
 - Pérenniser l'activité escalade en rachetant une bande de terrain en haut et en bas des falaises (CG 38), mais ce dernier n'est pas favorable pour s'investir dans ce sens (propos de Valérie Michaud) à la réunion du 16/11/2006
 - Mission de médiation de la SAFER auprès des propriétaires.

Aménagement des zones de stationnement

Pas d'investissement sur des terrains sans signature de convention. Les 3 propriétaires qui nous prêtent leurs terrains n'ont pas souhaité, pour le moment, signer de convention. Il est donc impossible d'aménager plus ces aires de stationnement. La CCBI pourrait cependant prêter des WC secs au printemps et à l'automne.

Dépôt de plainte absolument nécessaire en cas d'agression verbale ou physique, ou pour des dégradations de biens (véhicules).

Au printemps 2007, il faudra faire de l'auto-discipline au niveau du stationnement des véhicules de grimpeurs. Informations plus précises au niveau des virages. Matérialiser les zones d'interdiction.

Classement du site au patrimoine mondial de l'UNESCO

Le territoire des Coulmes fait l'objet d'une procédure de classement au titre des sites classés au niveau national, en vue d'être ensuite classé au titre du patrimoine mondial de l'UNESCO.

VTNO a été conviée à des réunions du comité de pilotage de ce projet. Philippe Brass et Dominique Duhaut ont assisté à ces réunions. D. Duhaut a participé à l'élaboration du cahier de gestion pour l'activité « escalade ».

VTNO ne peut qu'être favorable à ce projet qui ne remet pas en cause l'activité escalade sur les falaises de Presles, mais bien au contraire, l'officialiserait.

Gel de l'équipement et du rééquipement

La décision de geler l'équipement et le rééquipement avait été prise en réunion du comité directeur le 11 octobre 2006.

Le sujet est de nouveau débattu, car la décision avait été prise par 4 personnes seulement. DD expose les motivations de cette décision : geste fort de conciliation au moment où la SAFER va intervenir comme médiateur. Finalement, on procède à un vote (10 personnes sont favorables, 8 sont défavorables et 4 s'abstiennent). La décision du gel est donc entérinée jusqu'à la fin février 2007.

Plus de goujons de 12 dans le stock VTNO, on attendra fin février pour en racheter.

Équipement : projets pour 2007

- Ludo Pin : 300 points de 10 + 10 chaînes de rappel
- Yves Ghesquiers : 60 à 80 points de 10
- Bernard Gravier : 100 points de 12
- Vincent Meirieu: 150 à 200 points de 10

Ces projets d'équipement concernent les falaises de Presles, mais leurs auteurs n'ont pas donné plus d'indications sur leurs projets

- Philippe Brass et Claude Vigier projettent de rééquiper les « Vertiges de l'Amour ».

Bilan du stock de matériel

Le matériel d'équipement est toujours géré par Bruno Arnaud

- 711 plaquettes de 12
- 18 chaînes relais
- 14 spits de 8
- 30 broches à sceller
- 8 broches avec mousqueton à sceller
- 3 chaînes à sceller
- 2 cartouches de résine
- 35 goujons inox de 10 (reliquat incendie)
- environ 250 goujons de 10 (reliquat incendie)
- environ 300 plaquettes (reliquat incendie)

Elections au comité directeur et au bureau

Suite à la démission de Vincent Meirieu du poste de secrétaire, il faut pourvoir ce poste dont l'intérim a été assuré par Yves Ghesquiers.

Bruno Fara et Claude Vigier annoncent qu'ils sont prêts à laisser leur place au sein du CR s'il y a des candidats. Ce qui fait que, potentiellement, 3 postes sont à pourvoir.

Deux candidats se présentent : Bernard Gravier et Ludovic Pin. Ils sont élus à l'unanimité.

Comité directeur

- Duhaut Dominique (président)
- Brass Philippe (trésorier)
- Ghesquiers Yves (secrétaire)
- Fara Bruno
- Gravier Bernard
- Pin Ludovic

La séance est levée vers 23 heures 30.